

Opinion



D.R. Bertrand Bainvel

Représentant de l'Unicef
auprès des Institutions de l'UE

■ Il est du devoir des entreprises d'intégrer les droits de l'enfant dans leurs pratiques pour les protéger plus efficacement.

entreprises européennes sont des leaders mondiaux. Elles peuvent énormément influencer sur le comportement d'autres entreprises, et ainsi promouvoir l'adoption de nouvelles normes respectueuses des droits humains – y compris du droit des enfants – par les entreprises partout dans le monde.

Alors que certaines entreprises européennes ont déjà pris les devants, en adoptant des pratiques respectueuses des droits, il serait dommage et injuste que leur compétitivité soit maintenant pénalisée en laissant d'autres entreprises tirer un avantage compétitif d'un moins disant social qui pénalise les enfants. Une directive européenne permettra d'établir des règles du jeu équitables pour les entreprises qui font déjà ce qui est juste, et pour le bénéfice des enfants.

À nous d'être vigilants

En tant que fervent défenseur de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant et en tant qu'Européen, j'ai été très encouragé par la décision du Parlement européen, votant en faveur du Devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. Il revient maintenant au Conseil des Etats-membres de l'Union Européenne de suivre cette voie. Nous appelons le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, en collaboration avec la Commission européenne, à adopter cette directive en y intégrant clairement les droits des enfants dans son champ d'application, et à l'accompagner d'un ensemble de mesures aidant les entreprises à adopter des mesures de prévention contre les abus relatifs aux droits de l'enfant.

Bien sûr, de nombreux facteurs poussent les enfants à commencer à travailler, et les entreprises ne peuvent pas assumer la pleine responsabilité de l'éradication du travail des enfants et de la protection des droits des enfants, mais elles peuvent certainement y contribuer. Il est aussi important que les gouvernements, par le biais de leur législation et de leurs politiques de protection sociale, s'attaquent aux causes profondes de la pauvreté des enfants et soient soutenus dans ce sens.

Nous avons tous nos routines habituelles auxquelles nous ne réfléchissons pas; à nous tous, y compris les entreprises, d'inclure dans notre routine la vigilance sur les droits des enfants.

→ Titre de la rédaction. Titre original: Une nouvelle aube pour les droits de l'enfant?

OPINION

Pour nous engager, nous avons besoin d'espérance

■ La contemplation peut contribuer à nourrir l'espérance au sein de nos vies. Contempler, c'est adopter le regard d'un enfant et s'engager, sans doute, sur un chemin de traverse.



Simon-Pierre de Montpellier

Rédacteur en chef de la revue En Question⁽¹⁾

Crise, bouleversement, effondrement... Catastrophe, guerre, désastre... Je ne compte plus le nombre de fois que je lis, que j'entends ou que j'utilise moi-même ces termes... Jusqu'à en avoir parfois la nausée. Si nous voulons réorienter notre trajectoire vers un monde (plus) juste, écologique et solidaire, il est certes impératif d'adopter un regard lucide. Les mots mentionnés précédemment sont nécessaires pour évaluer et affronter les défis auxquels nous sommes confrontés. Cependant, la lucidité seule ne suffit pas. Notre existence ne peut se contenter de la simple clarté intellectuelle. Pour nous engager véritablement, nous avons besoin d'espérance. Non pas d'un optimisme béat, mais d'un sentiment de confiance qui nous pousse à réaliser ensemble, avec audace, nos aspirations les plus profondes.

Adopter le regard d'un enfant

La contemplation peut contribuer à nourrir l'espérance au sein de nos vies. Contempler, c'est adopter le regard d'un enfant. S'émerveiller devant la majesté d'un paysage, la délicatesse d'une fleur, la grâce d'un animal, la magie d'un coucher de soleil, la splendeur d'un ciel étoilé, la sérénité d'une pleine lune, le cycle d'un arbre perdant ses feuilles, le murmure de l'eau qui ruisselle. Devant la complexité d'une architecture, la perspective d'un dessin, la profondeur d'un poème, l'harmonie d'un morceau de musique, le visage d'un inconnu, la ferveur d'une manifestation. Savoir s'arrêter, être pleinement présent, mettre de côté ses préjugés, quitter l'indifférence, accueillir ce qui vient, éveiller ses sens, se laisser toucher, s'ouvrir à la gratitude... C'est résister aux injonctions utilitaristes (ça ne sert "à rien"), consuméristes (c'est gratuit), individualistes (c'est une manière unique d'entrer en relation).

Faire de toute vie une œuvre d'art

Comment, dès lors, nourrir notre capacité à contempler? Les pratiques culturelles et artistiques, notamment, peuvent nous y aider. En effet, l'art nous offre un moyen unique de communiquer des émotions, des idées ou des expériences personnelles. L'art développe notre sensibilité, notre sens de l'observation, de l'esthétique, de la complexité et de la diversité. L'art élargit notre vision du monde, nous offre des perspectives

nouvelles et originales, et peut éveiller en nous le désir d'envisager des points de vue et des modes de vie alternatifs. L'art facilite le dialogue et la compréhension interculturelle. L'art nous permet de ralentir pour vivre des moments de qualité. Pourtant, l'art et plus largement la culture ne sont pas toujours reconnus comme essentiels et peuvent parfois être perçus comme des privilèges réservés aux élites. Il s'agit pourtant de droits fondamentaux proclamés dans l'article 23 de la Constitution belge et l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. "Il n'y a aucune raison de penser que certains seraient capables d'entrer dans le monde des relations et de la créativité, alors que d'autres en seraient bannis. [...] Toute vie, si pauvre soit-elle, est foncièrement belle, et [...] nous devons faire de toute vie une œuvre d'art. [...] Comment redonner son intensité à la vie, si ce n'est en vivant avec d'autres la poésie?", disait Joseph Wresinski, fondateur du mouvement de lutte contre la pauvreté ATD Quart Monde⁽²⁾.

Prendre une autre route

En cette période de fin d'année, tâchons, si nous en avons l'occasion, de nous arrêter, de nous décentrer et d'entrer en contemplation, non pas de manière passive et solitaire, mais plutôt active et solidaire, afin de nourrir notre espérance et renouveler notre engagement au cœur du monde. Et, si cela peut nous inspirer, pensons à ces mages qui effectuèrent un long voyage il y a plus de 2000 ans, pour adorer un nouveau-né, pauvre et vulnérable, venu renverser les puissants et élever les humbles (Luc 1, 46-55). Après cette rencontre, "ils prirent une autre route pour rentrer dans leur pays" (Matthieu 2, 12). Pour rejoindre nos aspirations les plus profondes, la contemplation pourrait aussi nous amener à prendre une autre route.

→ (1) La revue En Question est éditée par le Centre Avec. Dernier numéro (n°147 – hiver 2023): "Qu'est-ce que la culture?". Prix: 7 € au lieu de 10 € pour les lecteurs de La Libre (hors frais de port). Infos: www.centreaavec.be – info@centreaavec.be

→ (2) Joseph Wresinski, "Libérer le quart-monde ou réunir les antipodes dans un monde d'amour", conférence à l'Université de Louvain (Belgique), 22 novembre 1972.